

DUNK-LIBRE
 La Commission
 De la marine & de colonies
 à Paris

57 DUNK-LIBRE - an 5 7
 ad-devant DUNKERQUE

à M. Pétigny
 Bon Cher. Bon A. fils
 Mar. Charol & Cie
 Bureau de la marine
 à Brest

DECLARATION

Alcega
Mosses & other Plants
No 3.
A. farnum.

à Monsieur
Monsieur Laporte
Sénateur du Nord
Rue du Petit-
maître à Paris



86 FRANCIA - in 6
ci-deux SAINT-DENIS

60
FRANZIADÉ

Aug 16 1848

Nationalist De la
Gendarmes Nationalist De la
Dreux laffes De la

Ag. Cetyon
Succowean,
Magistrate of Justice
Asmear
50
Simeon Mianu

DO NOTED QUALITY - AS IT
 IS-LEAST DOING-LA-ELINE





1692



1742



1771



PARIS
 Monsieur
 Monsieur Ladrin-Journeux
 au Ministère et Principal
 de l'Université

2 Monsieur
 à Paris
 Monsieur Papout Davelon Secrétaire
 du Roy, rue des Etats Place Maubert
 à Paris P.D.

A Monsieur
Messieurs
Messieurs John & Michael Brown
Messieurs
De Londres

A Monsieur
Monsieur Daves
de M. le C^{te} de Beaupré
de la Chaire vis à vis la rue de la
Planchette faubourg St. Germain
à Paris -

Proclama
Non
vel Commercio
Laxagora

ch

Monsieur

Monsieur la jeune Aubergiste
à l'enseigne Ste Barbe, faubourg
des carmes, au Salins en franche
comté, pour remettre à L. P. a
M^{re} Bourgeois Laine de présent
au étalé blanc
à Salins en franche comté.

DEVIOR
Monsieur

Monsieur Soumet Laitier
général du canton de la ville pour la
poudre de sucre
à la suite

Du Canton de Ciergues
 Jerome Ferriol, adjudant
 major de l'Armée
 Des Volontaires Nationaux
 du Gard à l'École
 de la Gabelle
 District de Nîmes
 Département de la Garonne

Department of the Interior

Bureau of Land Management

Name	Rank
H. H. H.	H. H. H.



STRAßBURG

M. 1811

P. Meier & Co. Parv. de

Wid. de

Lot & Garance



68
A L^{re} Hon^{re} M^{re} de la Reine
de la Cour de la Reine
de la Cour de la Reine
de la Cour de la Reine
A L^{re} Hon^{re} M^{re} de la Reine



Monsieur
 Monsieur de Justen Laitre Docteur
 Regent de l'Académie des sciences, de la
 Royale & v. rue de la Harpe
 à Paris

Madame Frevon
rue Saint-andré des
arts n° 31 au coin de
rue de Papillon
à Paris



As 2 - TILLE AFFRANCHE
et-devant LION



DÉPARTEMENT

de
SAÔNE & LOIRE

ARRONDISSEMENT

de
MAGNON

VILLE DE JOUVENCE, CHEF-LIEU DE JUSTICE DE PAIX

Jouvence, le 17 X^e 1811.

Le Maire de Jouvence

et Monsieur Vétigian, Maire à Gournay

Messieurs et chers collègues

je vous prie d'excuser, auprès de M^r le Préfet, tous les Merges.
 tous les Pichabrittes et de recevoir l'assurance de mon
 le Service Magistral avant de lui faire blanchir, à cette fin,
 je vous engage, au nom de l'autorité, de vous adresser à M^r le Préfet
 j'ai été très satisfait de ne pas avoir fait entrer en compte de
 l'ensemble la jeune homme que vous m'avez adressé, mais les
 deux faits qui font ressortir l'importance de cette affaire, sont actuellement

Jouvence, le 17 X^e 1811

70 —

A Monsieur
^{DE MAIS}
 Monsieur Morin
 Marchand de fide fer
 Secoursent d'Anglois
 de Saint Jean a laigle
 A laigle en normandie

71
 DES
 S. CALAIS

Le Monsieur de Poi
 A Calais

Marguerite ^à M^{lle} Mademoiselle
Mademoiselle de Paris
marchande rue des farges
à Lyon

[illegible]



1812 - 72 SEINE-ET-OISE
ci-devant SONTRECHET



1812 - LA MONTAGNE DU BOIS AIN
ci-devant St GERMAIN-EN-LAYE

Certifier que la signature de l'autre partie est
celle de (Citoyen) Lucien Damesnil, commissaire
des finances de prison : en attestation & pour l'usage
de contenance : ce qui fut dit & est approuvé
comme ci-dessus que la dite copie est conforme à
l'original - qui nous a représenté ce que nous se
lui avons rendu - fait à Paris le 25 pluviôse
l'an 3.^e de la République Française une & indivisible
Lucien Damesnil



Lequel a été
Lu & approuvé
Par le Citoyen
Damesnil

Voici nous Administrateurs du District de
Paris les Citoyens le vingt Cinq pluviôse l'an 3.^e
de la République une & indivisible



Le Citoyen
Damesnil
Le Citoyen
Damesnil



20 AIGRAY-CÔTE D'OR-1830
et devant AIGRAY-LE-DUC





1769 - ARNAY-LE-DUC



1816 - ARNAY S/ ARNAY



1827 - 20 ARNAY-LE-DUC

DOUBS - MARAT
 CI-DEVANT ST. HYPOLITE

LIBERTÉ, République ÉGALITÉ
 FRATERNITÉ, ou LA MORT.

PAIX AUX CHAUMIÈRES

GUERRE AUX TYRANS.

● Doubs-Marat, ci-devant St. Hypolite, le 14 brumaire, l'an
 3^e de la République Française une et indivisible.

L'AGENT NATIONAL PROVISOIRE PRÈS
 LE DISTRICT DE DOUBS-MARAT,
 ci-devant SAINT-HYPOLITE,

AUX CITOYENS MAIRES OFFICIERS
 MUNICIPAUX ET AGENS NATIONAUX
 DU RESSORT.

Le comité d'agriculture et des arts demande, par son arrêté du
 deux du courant, l'été d'ensemencement des terres en blé
 et en seigle; cet arrêté identifiant en le résultat d'une juste
 sollicitude de la conservation nationale, pour tout ce qui peut
 assurer le bonheur des habitants des campagnes en particulier,
 et assurer les subsistances dans toute l'étendue de la république.

La commission d'agriculture et des arts, qui m'a été parvenue
 cet arrêté, me charge de convoquer sur le champ, pais de
 moi, un certain nombre de cultivateurs de chaque canton, qui
 enseigneront parfaitement l'état actuel de la culture dans leurs
 arrondissements, et qui me seront indiqués par leurs municipalités
 respectives.

En conséquence vous m'avez, citoyens, assistés la récep-
 tion de la présente, un cultivateur intelligent de votre com-
 mune, qui remplira exactement toutes les colures du tableau
 dont je joins ici le modèle; ce citoyen se rendra au chef-lieu

Mon C^{te} M^{re} M^{re}
Mon C^{te} M^{re} M^{re}

Le 13 ventréal an 2 de la République une, indivisible et démocratique
Vignette: "LIBERTÉ, ÉGALITÉ, FRATERNITÉ, JUSTICE" - Caricature de Napoléon

24 Brumaire an 13 - "J'ai reçu avec la plus grande reconnaissance la lettre
lettre par laquelle vous m'annoncez l'obtention d'une place et d'une
demi-heure pour mon protégé au lycée qui se forme à GENÈVE.

Peut-il obtenir une bourse entière? Son père, agent des vires à
l'arsenal d'Orléans a été assassiné par les Arabes alors qu'il escortait
un convoi de cette arde le 4 Brumaire an 9.....

DAUPHÉ
VALENCE

A Monsieur

Monsieur Lehot-Pagillan
Commandant de Valence

S. A. M. de Valence

VALLIÈRE
GIDEV SAINT-VALLIER

et ap[ro]p[ri]ation
Des abayes
Maire de la ville de Saint-Vallier
de la commune
de Vallière
Le Maire L. N. N.

A Monsieur

Monsieur L. N. N.
Commissaire de l'Etat
Général de l'Instruction publique
au Ministère de l'Instruction
Publique
à Paris

à Monsieur
 Monsieur L. de la Fayette
 Mayor de Madame.
 à Fontainebleau

27
 EURE-ET-LOIR

C. Jorin D'us au Lou d'adversité d'adversité
 & Coignin A 10 Bourmestre Ray Bone d'adversité

Caennard

Citoyen

1783

Alors j'explique à vous tout à votre
 domaine paralyse dans n'p
 vous me fitez l'apaisé que vous pourriez
 meqesure d'apaisé d'adversité d'adversité
 d'adversité & pidez l'adversité d'adversité & d'adversité
 d'adversité que d'adversité d'adversité d'adversité & fitez
 j'apaisé d'adversité à une fure pidez d'adversité
 d'adversité d'adversité d'adversité
 d'adversité d'adversité d'adversité d'adversité
 d'adversité d'adversité d'adversité d'adversité

Salle d'adversité d'adversité d'adversité

Cher pays
M. de la Roche
Château
de la Roche
des manoirs, jardins
n° 5. *a Paris*

28 Finistère

28
 B. de la Roche
 Finistère
 Monsieur de la Roche
 des manoirs, jardins
 n° 5.
 a Paris

~~Adelmann~~
 Simon Souard
 premier ministre
 = Adelmann

1360

Dec 8th
Morrison Single and
Lays at home
Amelia Morrison

1741

O. Morning
 Morning Little Boy
 & Father, the very best of friends
 & friends of the / & friends of the
 la terre
 A. Bourgeois

1130

ET45 - L.N° 7

"J'ai été malade; on m'a purgé deux fois; j'ai fait mettre le poi-au-feu, ce qui, après la saignée que l'on m'a faite, a épuisé le petit corps de réserve que j'avais par devant moi; la dernière purge fut si violente que je crus mourir; l'on doit se repaquer, mais je préfère crever que de me livrer aux mêmes hasards que j'ai eus."

36
CRISOLLES

Ami Cibleau

Composant le Dictionnaire
de l'histoire de France
Scène
à Paris

Monsieur
 Monsieur de Joger
 esuyer
 A Beaucaire

L'Archevêque de Bordeaux
 Par de France
 Monsieur de Lamoignon
 à la Haye aux bords
 de la Meuse
 A Paris

30
 TOULOUSE
 La Lucerne de Verdun
 a Verdun
 Lamoignon

GEOS

à Monsieur
Monsieur La main
de votre longuon
à Paris

BIBLE HOUSE
 Sage De Riv.
 L'ancien L'ancien De
 Beaumont
 A Beaumont

24 4 Moons
 9
 Monsieur D'Orléans
 de Bernail
 A. Couray
 par B. Panhaq

O
 Monsieur
 Monsieur Chant. Con. en fa.
 Cour Du Parlement sur du
 grand Chantier a Paris

4 17
 1068
 2. 12
 1828
 Monsieur
 F. Galasque
 Bayonne

500000

dua orang

Administrasi Muniipal
Kota Pontianak
Jln. D. Pantan Sept. 1945
Jarak - 1

La Pontianak
La Pontianak
Pontianak

CONSEIL OFFICIER DE SANTE. DE SANTE.

*Chirurgien J. A. - claus
professeur, chargé de chef
pendant cinq ans de la
division de la
Médicine*

N°.

NOM
et
PRÉNOM.

AGE.

LIEU
de
NAISSANCE.

LIEU
de
RÉSIDENT.

PROFESSION
ou FOCES.

EMPLOIS
occupés
actuellement.

TEMPS DÉTACHÉ
du service.

ÉTAT
du
SERVICE.

*Vingt-cinq ans
Lamoignon, District de la rive, 3^e de la
Dpt de Dec - Jambes
Division 3^e général Bernadotte
Médecin
Adjudant Chef de service
Cinq ans
Dpt de la rive de la Chapelle militaire
Dpt de la rive de la Chapelle de
la République*

Notes et observa-
tions sur la conduite
morale et politique,
la ponctualité et la
rapidité.

*Le Citoyen Chancelier nous a répondu que le Citoyen
Chancelier n'est pas d'être jugé par les autres mais
qu'il était instruit et qu'il en avait obtenu un jugement
favorable qu'il avait mis à l'usage de son service.*

Chancelier, par nous, il en a obtenu un jugement

Non signé

Pourroian

*Chancelier, par nous, il en a obtenu un jugement
favorable qu'il avait mis à l'usage de son service.*

*Le Citoyen Chancelier nous a répondu que le Citoyen
Chancelier n'est pas d'être jugé par les autres mais
qu'il était instruit et qu'il en avait obtenu un jugement
favorable qu'il avait mis à l'usage de son service.*

BRUXELLES, le 12 Mai 1899
à Monsieur BERNIS.....

" Monsieur et ancien ami,

Tous m'avez entièrement comblé et réjoui à m'apprendre de vos nouvelles que par les journaux, et votre bon accompagnement des plus flatteuses épithètes m'assure que vous êtes toujours au Centre des vivants.....

Peuvenant vos première soucis, vous marchez à grand pas vers l'INSTITUT

J'apprends que vous êtes fondateur de l'ECOLE CENTRALE (1)

(1) Il s'agit bien de Jean-Baptiste BERNIS, né à ALES (1800-1894) et fondateur de l'Ecole Centrale en 1889.



Ln 4 - 34 PORT-MALO
ci-devant SAINT-MALO



33
Cia. ~~WITTE~~

Champs de la
Des mœurs - piquet
par gaitole ipedim
departement de Haute
garone a
accusés

34
Monsieur de M...
de Verdun...
de la...
G...
A...
H... G...

A. Lagout
 National du District
 d'Indre-et-Vienne
 Département

*Extrait de la
 procédure*

Département d'el Indre.
 District d'Indre-et-Vienne (habillé d'indes)
 A M. Guyon Gauthier, agent national
 près le District.
 Indre-et-Vienne.

*Extrait de la
 procédure*

ans 7 -55 INDEMENT
 el-der, CHATELAIN S/INDRE



Aux Thermopyles, (ci-devant St.-Marcellin), le 23 Ventose;
 Par devouement de la République Française, une et indivisible.

LES ADMINISTRATEURS DU DISTRICT D'ESTHERMOPYLES
 (ci-devant St.-MARCELLIN,)

AUX OFFICIERS MUNICIPAUX DE LA COMMUNE
De Tullien

LE décret de la Convention nationale, du 23 Floréal dernier, qui ordonne la répartition des secours de dix millions dans toutes les communes de la République, nous est parvenu avec le lettre du ministre de l'intérieur, du 30 du même mois, qui fixe le contingent des communes de ce District dans ce secours à la somme de quatre dix-huit centimètres le mode de répartition de cette somme entre les communes en total entre les indigènes de chaque commune.

Nous avons fait la répartition de cette somme, 30 il en résulte que votre commune y est comprise pour celle de 1087 ¹/₁₀₀ ¹/₁₀₀.

L'ART. IV de ce décret porte que la distribution des secours sera faite par les comités généraux de chaque commune en suivant le mode, les bases et les proportions indiqués par la loi du 28 juin 1793, (1) ainsi elle est l'organisation des secours à accorder annuellement aux veuves, aux vieillards et aux indigènes; or, le § premier du Titre premier de ladite loi pour les secours aux veuves appartenant à des familles indigènes. Le § 2 du même Titre prescrit pour les secours aux veuves indigènes, ci-devant, entre sous le nom d'*Infirmité, alanguement*, et le Titre second de la même loi, pour les secours à accorder aux vieillards et indigènes.

L'ART. V dispose que dans les communes où il existe des comités de bienfaisance, des comités révolutionnaires, des assemblées de section, des sociétés populaires et des sociétés philanthropiques, le conseil-général de la commune se concentrera avec lesdits comités et il ordonnera la distribution définitive des secours sur les dons et les souscriptions qui lui seront présentés et fournis par ces mêmes comités et sociétés, sous con-

ST. ETIENNE
 M. le Maire
 et officier municipal
 De Verdun de Garonne
 Département de Haute Garonne

ST. ETIENNE
 M. le Maire
 et officier municipal
 De Verdun de Garonne
 Département de Haute Garonne

ST. ETIENNE
 M. le Maire
 et officier municipal
 De Verdun de Garonne
 Département de Haute Garonne

ST. ETIENNE
 M. le Maire
 et officier municipal
 De Verdun de Garonne
 Département de Haute Garonne

1722

Cher Monsieur
 Monsieur Jean B. de la Roche
 Marchand
 Nîmes

1728

Cher Monsieur
 Monsieur de la Roche
 Les gardes françaises se font une règle
 d'être du change
 A Paris

24
MONTAUBAN
AT CLOTTAN

Président de la Société populaire ;

J. A. Lardier

Montauban, le 24 août 1793
per Guiller

44
MOISSAC

Q^u Citoyen
 le Citoyen Basady
 n'est qu'un Citoyen
 A Toulouse

P44P
CAHORS

1
 Q^u Monsieur

Monsieur J^e P^{re} alar
 L'homme est la mine, donne une
 Duc Compagnon place de la
 pierre à Calice
 Dept. de la Dume

LA
TONNERRE-MONTAGNE

1873
Tonnerre-Montagne, le 1^{er} Trémois, Fête de la
République Française aux 11 cantons.

La Société populaire des Amis de la construction de 1793,
de Tonnerre-le-Montagne.

A ses frères et amis composant la société populaire
de *Paris*.

Il n'est pas de républicains qui ne connaissent l'action
héroïque et la gloire du vaisseau Français le
Vengeur; un mot doit suffire aux amis de la
Liberté, pour leur indiquer ce qu'ils doivent à la
mémoire des héros qui ont préféré une mort
glorieuse à l'esclavage.

Vengeances ! Unissons-nous, Frères et Amis,
souscrivons révolutionnairement pour la construction
de mille vengeurs; venons sans délai dans le
sein de la Convention le résultat de nos collectes,
et jurons entre ses murs que nos fortunes et
nos vies seront à la disposition de la Patrie tant
que le féroce léopard d'Albion existera.

Salut et fraternité.

DESBARAT, président.

JOUAN le jeune, FATHÉ jeune, PINE, COMBAIL, secrétaires.

176
O. R. L. *Legation*
Messieurs *Qualifiés*
David & Louis *Négociants*
M. Ordre



COMMISSION
DE SANTÉ

OFFICIER DE SANTÉ

N° 2.

NOMS et Prénoms	AGE	LIEU de naissance	LIEU de résidence	EMPLOIS occupés actuellement	PROVISOIRES du Service	ETAT des services	Notes et observations sur la conduite morale et politique, la participation et la loyauté.
-----------------------	-----	-------------------------	-------------------------	------------------------------------	---------------------------	-------------------------	--

Le jeune homme de l'ère
agit de l'ère de l'ère
de la commune de l'ère

de l'ère de l'ère de l'ère
de la l'ère de l'ère de l'ère

de l'ère de l'ère de l'ère
de l'ère de l'ère de l'ère
de l'ère de l'ère de l'ère
de l'ère de l'ère de l'ère

de l'ère de l'ère de l'ère
de l'ère de l'ère de l'ère
de l'ère de l'ère de l'ère
de l'ère de l'ère de l'ère
de l'ère de l'ère de l'ère
de l'ère de l'ère de l'ère

Centriste dévoué, par nous, Membres composant
le Comité général de la société pour la défense de la République
Département de la République la République Française,
l'un des membres de la République Française, une et
indivisible. Le Comité

Curry

Maire

Ligard

Maire

Maire

Maire

Maire

FOURIE DE LA LIBERTÉ, N° 2
CI-DESSUS SAINT-LO

A Monsieur 
 Monsieur George Rossier, Bank
 Negotiant
 A. B. Rossier / Paris

49 VITRY S/ MARNE - Jan 13
 ci devant VITRY-LE-FRANCOIS

VER 49
 A Monsieur
 Auguste, rue des
 Merveilles, n° 44
 A Paris

P49P
 SHEGMS
 Monsieur Dampier
 A Paris
 Rue de la Harpe
 n° 2
 A Paris

P49D
 A Monsieur
 Monsieur Lemaire
 de Douvrent
 Haute Marne
 A Douvrent
 Chef lieu de Canton



53
 C. Moaisius **BAR S. ORNAIN**
 Marchand quincaillier
 à Paris. Rue Grenade N° 28
 - C. Paris -

BAR S. ORNAIN 1813
 CY-DEVANT BAR LE DUC

Que d'apaiser
 l'orgueil de l'orgueil
 par le pont de l'orgueil
 à l'orgueil
 à l'orgueil

La Citoyen des armes
 Directeur d'Artillerie
 à Fort la Liberté



FORT LA LIBERTÉ, AN 3
 CI DEVANT FORT-LOUIS



PONTIVY
NAPOLÉONVILLE



1795

21 JUIN
1815

1892

95/ JAMES LINDS rouge 46/10 mm; franche

De 10 Juillet 1900 - Supplique de l'aspirant de la Marine Royale britannique HERBERT George, 17 ans, Irlandais, du dépôt de P.O. anglais de JAMES LINDS, adressée au Ministre de la Guerre.

"Aspirant sur le brick de guerre "The Hearty", il a été fait prisonnier en Août 1898, dans l'île de VITO, par des chasseurs français, alors qu'il exécutait une course d'eau.

Fauts de connaître le français, et en l'absence d'interprète, il ne put s'expliquer et fut porté sur les états comme simple matelot et traité comme tel depuis plus d'un an.

Il demande à être reconnu comme officier et à recevoir les arrérages de solde qui lui sont dus; il produit à cet effet un certificat du Capitaine de Vaisseau LUTIE, de la Marine Royale britannique, Officier Supérieur des prisonniers anglais du dépôt de VERDUS.

55 SARRE LIBRE
CIDEV.
SARRELOUIS



SARRE LIBRE

Son Excellence,
Le Comte d'Hanstaedt,
Ministre de la Guerre,
Grand Cordon de la Légion d'honneur.
Se. Se. Se.
à Paris,





N^o 1354

La barre de Marnat, le Dindoy de la Coutume Decade
 Comptable de l'Etat de la République Française
 3^e Div^{is}

13 Nivôse

Citoyen Marnat

X

Je tiens l'avantage de vous pour obtenir un brevet d'attribution
 de Marnat pour l'Etat... ayant été pris par les Anglais
 il n'est point. Mais vous leur n'avez point...
 Dans l'agrandissement de l'Etat... j'ai changé l'Etat de mes
 propriétés... avec l'Etat... que pour l'attribution de
 l'Etat... de la République il ne faut
 de Marnat au Citoyen Marnat pour qu'il soit une
 propriété... l'Etat... de la République... de la République
 je tiens l'avantage de vous pour obtenir un brevet d'attribution
 de Marnat pour l'Etat...

Comme Citoyen Marnat



REFUGES L. N° 2 1139

Adresse à Madame LE GROS-Georget(?) de CONSIGNEUR
100 d'ORLANS à CONSIGNEUR
(ad-il est question du départ de la COUR)

PORT PATE D'AMERS L.N° 26
-FFFF 1790 Bare
G.Lemais mai 199: 1139
A.300 Demerite Juin 16



Lot ci-contre Y.D. Robinson mai 199: P.B. 400-P.L. 754



PORT PAYÉ D'AMIENS

ORNE 1790 L. N° 26

77
DAIM Monsieur
Monsieur monsieur et
et procureur au tribunal au greffe du
tribunal à Toulouse

1773

77
ALBY Monsieur
Monsieur monsieur et
et procureur au tribunal au greffe du
tribunal à Toulouse

Toulon à Monsieur
 J
 Monsieur le Chevalier de Ricard,
 Cour des Jacobins de la rue St.
 Honoré, à Paris,

1738

11
 Souscripteur de l'ouvrage
 Monsieur
 M. de La Roche
 Magnan

1821

La recte "p" de PARIS dans un triangle
 ouvert
 La recte 1821. 78 DEANUSIAN

3
TOULON

Monsieur
Monsieur de Sarni
maire à la Commune
du 9^{ème} Département
de Paris & de la Seine

C. de Sarni.

PORT DE LA MONTAGNE
à Coligny
Républicains j. L. Vador
Revenant à la Garde de l'Etat
par la porte de la République
A Aix
Sgt. Des Brouilles de H. L. L.

10 LE PORT DE LA MONTAGNE - AN 2
 ci-devant TOULON



Au fort BREGI, le 25 Prairial An 2 de la République
 Une, Indivisible, Démocratique et Impérissable

Mes très cher père..... Je suis d'une santé parfaite
 dont j'invoque l'ETER SUPREME des républicains qu'il daigne
 conserver la vôtre..... Vous devez avoir appris l'événement qui
 nous est arrivé... mais notre patriotisme ne tarira point, car
 il faut punir les coupables surtout quand ils ne sont point
 républicains.... Je vous prie de m'envoyer mes salut fraternel-
 re par rapport aux circonstances.....

AN 2

78
 PORT DE LA MONTAGNE
Coligny bonnet de l'Etat
Revenant à la Garde de l'Etat
de la Garde de l'Etat
A Aix

..... Nous sortons de l'isle de Corse avec le plus grand regret
 de n'avoir pas pris la Garde, car nous avons fait une capitula-
 tion honnête; si nous avions eu des positions de Bouches, il
 (la Garde) appartenait à la République; nous avons sorti de
 l'isle avec armes et bagages..... Nous avons débarqué aux Isles
 d'Hyères.....

François LATT, sergent

République Française

Liberté

Vieillesse au Travail

Égalité

Nos Citoyens Maire et officier
Municipaux de la Commune de Cognac

À brader le 27 Vendémiaire l'an 5.^e
de la République Française une et indivisible.

Le Citoyen Guillaume Adrien Dutta, Maître charpentier
dans la ville de Cognac le Roy ingénieur
Constructeur en chef. Vous requiert conformément
aux décrets de la Convention Nationale, au Nom
de la loi et sous votre responsabilité de Maître
en requérant les deux charnières pour l'alignement
des Bois de Construction qui sont dans le Bois
de la Baie de Gironde et de l'Église Confraternité
à la Roy ^{pour l'alignement} Cognac de vous leur être payés par l'alignement
pour l'alignement des deux charnières et
après la libération que le Conseil de la Commune
devra de vous prendre pour ne pas retarder la
mise de la République.

Le Maître charpentier Adrien Dutta

Fait

COMMISSION
ON SALT

OFFICIER DE SANTÉ

1990





Charles Maria Nield

406

Large, many-colored



London, Apartment 609

1100

1. **Introduction**
 2. **Background**
 3. **Methodology**
 4. **Results**
 5. **Conclusion**
 6. **References**
 7. **Appendix**
 8. **Index**
 9. **Table of Contents**
 10. **Summary**
 11. **Abstract**
 12. **Keywords**
 13. **Subject Headings**
 14. **Notes**
 15. **References**
 16. **Appendix**
 17. **Index**
 18. **Table of Contents**
 19. **Summary**
 20. **Abstract**
 21. **Keywords**
 22. **Subject Headings**
 23. **Notes**
 24. **References**
 25. **Appendix**
 26. **Index**
 27. **Table of Contents**
 28. **Summary**
 29. **Abstract**
 30. **Keywords**
 31. **Subject Headings**
 32. **Notes**
 33. **References**
 34. **Appendix**
 35. **Index**
 36. **Table of Contents**
 37. **Summary**
 38. **Abstract**
 39. **Keywords**
 40. **Subject Headings**
 41. **Notes**
 42. **References**
 43. **Appendix**
 44. **Index**
 45. **Table of Contents**
 46. **Summary**
 47. **Abstract**
 48. **Keywords**
 49. **Subject Headings**
 50. **Notes**
 51. **References**
 52. **Appendix**
 53. **Index**
 54. **Table of Contents**
 55. **Summary**
 56. **Abstract**
 57. **Keywords**
 58. **Subject Headings**
 59. **Notes**
 60. **References**
 61. **Appendix**
 62. **Index**
 63. **Table of Contents**
 64. **Summary**
 65. **Abstract**
 66. **Keywords**
 67. **Subject Headings**
 68. **Notes**
 69. **References**
 70. **Appendix**
 71. **Index**
 72. **Table of Contents**
 73. **Summary**
 74. **Abstract**
 75. **Keywords**
 76. **Subject Headings**
 77. **Notes**
 78. **References**
 79. **Appendix**
 80. **Index**
 81. **Table of Contents**
 82. **Summary**
 83. **Abstract**
 84. **Keywords**
 85. **Subject Headings**
 86. **Notes**
 87. **References**
 88. **Appendix**
 89. **Index**
 90. **Table of Contents**
 91. **Summary**
 92. **Abstract**
 93. **Keywords**
 94. **Subject Headings**
 95. **Notes**
 96. **References**
 97. **Appendix**
 98. **Index**
 99. **Table of Contents**
 100. **Summary**
 101. **Abstract**
 102. **Keywords**
 103. **Subject Headings**
 104. **Notes**
 105. **References**
 106. **Appendix**
 107. **Index**
 108. **Table of Contents**
 109. **Summary**
 110. **Abstract**
 111. **Keywords**
 112. **Subject Headings**
 113. **Notes**
 114. **References**
 115. **Appendix**
 116. **Index**
 117. **Table of Contents**
 118. **Summary**
 119. **Abstract**
 120. **Keywords**
 121. **Subject Headings**
 122. **Notes**
 123. **References**
 124. **Appendix**
 125. **Index**
 126. **Table of Contents**
 127. **Summary**
 128. **Abstract**
 129. **Keywords**
 130. **Subject Headings**
 131. **Notes**
 132. **References**
 133. **Appendix**
 134. **Index**
 135. **Table of Contents**
 136. **Summary**
 137. **Abstract**
 138. **Keywords**
 139. **Subject Headings**
 140. **Notes**
 141. **References**
 142. **Appendix**
 143. **Index**
 144. **Table of Contents**
 145. **Summary**
 146. **Abstract**
 147. **Keywords**
 148. **Subject Headings**
 149. **Notes**
 150. **References**
 151. **Appendix**
 152. **Index**
 153. **Table of Contents**
 154. **Summary**
 155. **Abstract**
 156. **Keywords**
 157. **Subject Headings**
 158. **Notes**
 159. **References**
 160. **Appendix**
 161. **Index**
 162. **Table of Contents**
 163. **Summary**
 164. **Abstract**
 165. **Keywords**
 166. **Subject Headings**
 167. **Notes**
 168. **References**
 169. **Appendix**
 170. **Index**
 171. **Table of Contents**
 172. **Summary**
 173. **Abstract**
 174. **Keywords**
 175. **Subject Headings**
 176. **Notes**
 177. **References**
 178. **Appendix**
 179. **Index**
 180. **Table of Contents**
 181. **Summary**
 182. **Abstract**
 183. **Keywords**
 184. **Subject Headings**
 185. **Notes**
 186. **References**
 187. **Appendix**
 188. **Index**
 189. **Table of Contents**
 190. **Summary**
 191. **Abstract**
 192. **Keywords**
 193. **Subject Headings**
 194. **Notes**
 195. **References**
 196. **Appendix**
 197. **Index**
 198. **Table of Contents**
 199. **Summary**
 200. **Abstract**
 201. **Keywords**
 202. **Subject Headings**
 203. **Notes**
 204. **References**
 205. **Appendix**
 206. **Index**
 207. **Table of Contents**
 208. **Summary**
 209. **Abstract**
 210. **Keywords**
 211. **Subject Headings**
 212. **Notes**
 213. **References**
 214. **Appendix**
 215. **Index**
 216. **Table of Contents**
 217. **Summary**
 218. **Abstract**
 219. **Keywords**
 220. **Subject Headings**
 221. **Notes**
 222. **References**
 223. **Appendix**
 224. **Index**
 225. **Table of Contents**
 226. **Summary**
 227. **Abstract**
 228. **Keywords**
 229. **Subject Headings**
 230. **Notes**
 231. **References**
 232. **Appendix**
 233. **Index**
 234. **Table of Contents**
 235. **Summary**
 236. **Abstract**
 237. **Keywords**
 238. **Subject Headings**
 239. **Notes**
 240. **References**
 241. **Appendix**
 242. **Index**
 243. **Table of Contents**
 244. **Summary**
 245. **Abstract**
 246. **Keywords**
 247. **Subject Headings**
 248. **Notes**
 249. **References**
 250. **Appendix**
 251. **Index**
 252. **Table of Contents**
 253. **Summary**
 254. **Abstract**

Revenir à son ancien Régime par la profession de
Hector Dupuis, la révolution d'opinion de la garde
nationale, après un peu de temps.

© 2000 Blackwell Science Ltd

Figure 1. The effect of the concentration of the inhibitor on the rate of polymerization of α -methylstyrene in the presence of SnCl_4 at 25°C .

ETAT
UNION
REPUBLIC

Deposito de 100 finanças de ouro. Saldo ordinário
de Hospital militar de A. Spad. de A. Spad.

Notas et observaciones sur la conducta censal y política, la paternidad y la moralidad.

Carina promera instruct *Zale* exact de bonny
mange et de bonny en bonny

Centimes variable, par nous, Membres composant
la Commission de la Monnaie. District de la Seine.
Département de la Seine. Le 10. Février 1800.
Par le Président de la République Française, une et
indivisible. Le 10. Février 1800.



1874

Madame La Comtesse

J'ai l'honneur de vous faire
passer ci-joint Mon salut &c
Je vous prie Madame de faire
porter Sur le Sieur au fin que
Madame La Comtesse puisse passer
au Monastere d'elle. En suite. Brevins

Recevez Garde a l'honneur
Des rangs de l'ordre a la ville
Napoleon Departement de la Seine
port d'Orleans a Napoleonville
a Napoleonville



70
 PORTENAL
 O. e. Madame
 Madame de Pontefranch
 Secrétaire de la Cour de S. Majesté
 Directeur des finances de la
 Colonie de St. Pierre & Miquelon
 à Paris

NAPOLEON VENDÉE



AN 13



1817

BOURBON VENDÉE



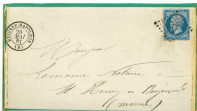
1831

LA ROCHE S'YON



1852





 Madame
 Madame de Superville
 de Religion, hospitalière
 de la ville de Magnac
 Magnac, près le Dorat

1736

Rea Gibbon
prist De la Cote
Dor a Lyon

RECE
AUXERRE

= R Lyon =

DUCHÉ DE SAVOIE

1793 - 84 MONT-BLANC

1798 1-99 LEMAN (CANTONS NORD)

1-84 MONT-BLANC (SUD)

1815 - DUCHÉ DE SAVOIE

1840 1-88 SAVOIE

1-89 HAUTE-SAVOIE

84
SALANTINES

du C^{on} Comissaire Du
pouvoir exécutif de
et à Chambéry
Dept De M^t Blanc

*Commissaire
de l'Empire*

84
ANNECI

*Commissaire
de l'Empire
à Annecy*



Bureau de la justice
N° 176

LIBERTÉ



ÉGALITÉ

Texte a. s. de
Disentiers et rancunes
et de reculer, persécution
etc.

Moy

Il est donc impossible de...
et c'est donc tout de même...
pour nous protéger

1815-1860 DUCHÉ DE SAVOIE



1793 - 85 ALPES - MARITIMES
 1815 - ROYAUME DE SARDAIGNE
 1860 - 87 ALPES - MARITIMES

MONSIEUR
 La Citoyen
 Enver L'ainé
 Nidm
 Voy. en gend.

P. 351
 NICE
 Monsieur le Général
 Maréchal
 Var à Toulon

ROYAUME DE SARDAIGNE
1815-1840



1831



1824



Mr Henry fil,
rue des Deux Boulls
N.º 1. à Paris

86
MONS

86
JEMMAPPES

87
MONT

La Citoyenn
S. ou S. unisq. a long les
pente par Ch. unisq. d. unisq.
de Ch. unisq. d. unisq. d. unisq.
unisq. d. unisq. d. unisq. d. unisq.

87
MONT
TERRIBLE

87
GÊNES

Mr. d. unisq. d. unisq. d. unisq.
unisq. d. unisq. d. unisq. d. unisq.
unisq. d. unisq. d. unisq. d. unisq.
unisq. d. unisq. d. unisq. d. unisq.

87
GÊNES



84 PRIMAIRE 1793 (14 Novembre 1793)

District d'ARREVILLE en-devant SAINT-STIEPHE

AVIGNON
Ca iloyen

par Maron a gl a végir
par trouthe S. Hippolyte
a poste restante pour
allier a Verdun D

AVIGNON-CH
A
 Monsieur De Turenne de St Laurent
 Lieutenant de cavalerie
 a Tolon

A Monsieur
 M. *de Turenne*
 M. *de Turenne*
 porte de cordelle
 a via 89
 APT

*M*onsieur
 AVIGNON-CH
 Monsieur de Turenne de St Laurent
 Lieutenant de cavalerie
 a Tolon
 a Clap, p. R. R. R.



93
LES
DEUX
NÈTHES



94
LA DYLE

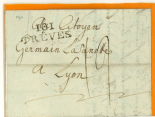
95
MEUSE
INF.

96
OURTHE

97
SAMBRE
ET
MEUSE



Belgique



101
SARRE

B. D. Gould
Paris

1035
ST. LA. MAR 18
Mr. J. F. Chevalier
Roller

105
 NEW YORK
 V. C. Morris
 C. Morris
 Morris
 Department of the City of New York



Monsieur le Préfet.

393

11^{me} 10^{me}
A 18^{me}

Les sous-préfets départementaux ont la rière
de la gendarmerie, sous-préfets de l'arrondissement
en aval du pont suspendu, ont
l'honneur de solliciter la faveur de se dispenser, contre
les sous-préfets des autres sous-préfets de l'Etat.
De l'arrondissement de la rière, afin qu'il se
soit la rière à l'arrondissement de la rière.
Les sous-préfets ont l'honneur de
Monsieur le Préfet.

Garonne
N° 111

Commencement à M. l'arrondissement de la rière
pour l'appui et la rière.
Monsieur le Préfet, le 11^{me} 18^{me}
La Préfecture.

Les sous-préfets ont l'honneur de
Monsieur le Préfet.
la rière, et la rière, sous-préfets
Monsieur le Préfet, le 11^{me} 18^{me}

Calixte

Monsieur Carce

Guarant

Castellon

Monsieur

Monsieur

Monsieur

Monsieur





Orléans

Orléans, le 10 Mars 1848
Monsieur le Ministre

Le gendarme m. d. d. d. d.
Monsieur le Ministre, j'ai l'honneur de vous adresser
en forme de lettre, le rapport de la justice de paix
de votre canton, pour l'année 1847. Ce rapport est
divisé en deux parties, la première contient les
résultats de l'année, et la seconde les conclusions
à tirer de ces résultats.

Sur le rapport qui vous est adressé

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Ministre, l'assurance
de ma haute considération.

Le Ministre
J. B. D.

con des very satisfactory

2^e Et attendu que le 2^e Party sur
une piece de 2 hectare Co are situes derriere
la metairie de Biveria a fait semer de
ble apres une recolte en millet sans
avoir precedentement fourni cette terre,
qu'en bon au contraire, le dit 2^e Party se
fournit pour d'autres usages. Et
de plus le dit 2^e Party a fait de l'argent de son
propre et d'autres usages qu'en semant, avec
leur foin et au total le bon



Et de plus le dit 2^e Party a fait de l'argent de son
propre et d'autres usages qu'en semant, avec
leur foin et au total le bon

B. Marcin
Marcin. p. p. p.
rum. de h. p. p.
ref. in arg. p. p.
A. ref. C.
ass. Nationale. 3.

CONVENTION
NATIONALE

Que Pétion

Administrateur de la Justice

de la Nation

Convention N. 1. D.

De Bon à Dieu

Que Pétion

Administrateur de la Justice

Goussier

Travaux et d'œuvre

aux officiers municipaux de PARIS (COMMUNES)
Marque curative rouge CONVENTION N° 2

PARIS, le 12 août 1793.
L'an 1^{re} de la république française

Chers Concitoyens, frères et amis,
Les intrigues et les manœuvres de **FITT** et de
CHODOLU sont encore une fois déjouées; ils n'ont rien osé faire pour répondre
dans PARIS la crainte de la famine,..... Pendant plus de quinze jours, des
rassemblements nombreux se sont tenus à la porte des boulangers.....
qui étaient assésés dès deux heures du matin..... Et le jour du 10 août
et le lendemain, les boutiques regorgeaient de pain..... Le projet de nos
ennemis était de déshonorer cette grande époque de notre régénération par
des désordres et les excès en tout genre, mais les collègues ont été tremblés
Cette journée (10 août) à jamais mémorable a été célébrée d'une manière
digne de son objet..... Une multitude innombrable faisait retentir l'air
des cris de : Vive la CONSTITUTION ! Vive la RÉPUBLIQUE ! L'acceptation a
été proclamée dans le CHAMP DE MARS aux l'instar de la Patrie au milieu d'un
peuple immense, dont des milliers de commissaires des assemblées primaires
et tous ont juré de vivre libre ou mourir; on n'a point eu le moindre trouble,
le moindre désordre; tout a été exécuté conformément au plan tracé par
le rapport de **DANTON**,..... La fête a été célébrée dans toutes les parties
de la République; vous y serez sûrement tous accablés, chers Concitoyens
avec des acclamations brillantes d'enthousiasme pour la Liberté, et vous vous exprimerez
de l'émotion à la Convention Nationale; puisse cette époque immortelle
être l'halle de la réaction de tous les vices et de tous les crimes....

LAFRANCE, cette malheureuse victime du despotisme, parle à la Bastille; il
dit que son courage ne avait arraché la première pierre; il ajoute :
" Citoyens ! 13 ans de captivité ne m'ont jamais abattu; mon courage n'a
succombé..... C'est lui qui nous fera triompher de tous nos ennemis; que
tous les vrais républicains s'avancent et se disposent à marcher; cette
attitude courageuse déconcertera les tyrans et nos bras s'élèveront de briser
leurs trépassés."

Nous nous donc toujours sous les armes, car l'instinct d'agir peut se produire
à chaque minute. Adieu! Union! Énergie! Surveillance!

Salut et fraternité en la République une et indivisible.

Votre frère et ami fidèle,

(1) L'an 2
n'a commencé que
le 12 septembre 1793

LEHALLIARD (signature autographe de
LEHALLIARD DE HERBAUD
Conventionnel du COCHIN)

27. 10. 1804
10. 10. 1804

R. L. Comte

et chevalier de la Légion d'honneur
Verdun, Sect. de la Haute
Saône, Verdun

27. 10. 1804
10. 10. 1804

R. L. Agent

National du District de
Verdun, Département de la Saône

et Verdun

COMMISSION

NATIONALE

de l'Instruction

publique.

PARLEMENTAIRE

FRANÇAISE

de l'enseignement.

ÉGALITÉ,



LIBERTÉ.

LA Commission Exécutive de l'Instruction
publique
aux citoyens Administrateurs du District
de

Les questions contenues dans notre circulaire du 6
Brumaire, et les enseignements que nous nous flations
d'obtenir, nous faisaient espérer des résultats suffisants
pour l'organisation de l'enseignement, car elle dépend
immédiatement de la connaissance que nous aurons
acquise des ressources que présentent les diverses locali-
tés.

L'insouciance de quelques administrations a laissé
notre lettre sans réponse : d'autres n'en ont pas eu le
temps, et ne nous ont présenté que des résultats in-
signifiants. Plusieurs à la vérité sont allés droit au but,
ils ont l'avantage de faire voir leurs administrés des
bienfaits des nouvelles institutions, quand d'autres se-
ront encore occupés des opérations préliminaires.

Encore une fois, citoyens, les matériaux que vous
nous fournirez doivent servir de fondement à l'édifice
que nous sommes chargés de construire : ceux qui les

Circulaire du 1er Ventose an 2 - Bureau: **Com 3^e Instr. Publique**
 Signée GABAT - s/s, de l'administration de l'Enseignement... qui doit
 permettre aux administrés "de jouir des bienfaits des nouvelles insti-
 tutions"

" Il importe aux yeux de l'Etat dans le plus bref délai l'Etat
 des hommes qui ont été élevés,.... à ce degré de civilisation qui
 les place au dessus de la médiocrité, et les rend propres à
 répandre l'instruction en leur pays,.... par des leçons
 qu'ils pourraient donner quand ils joindraient au reste les connais-
 sances le cherches de l'éducation."

Sans égard à la profession antérieure, s'adressant: qui le mérite
et la moralité antérieures; il n'est pas de tâche officielle....

COMITE DE SALUT PUBLIC

Département de *Bouches du Rhône*
Au Tribunal *Criminel du Dept.*
Saint 1969
A *Alger*
8004
Marseille
LOIS-CHARGE 6

Département de *Var*
A l'Agent national près le
District *Ambeaux*
A *Cuberau*

Reçu

Le Comité de Salut Public a reçu de la Convention Nationale le 15 germinal an 4, un exemplaire de la Constitution de la République Française, une et indivisible.

COMITÉ
DU
SALUT PUBLIC

BUREAU
DES POUDRES
ET SALPÊTRE



16 1324

fol. 52

Paris, le 15 germinal an 4, du 1er année de la
République Française, une et indivisible.

LE COMITÉ DE SALUT PUBLIC

DE LA CONVENTION NATIONALE,

À l'Administration Du Département
De la Moselle.

*Il faut prendre soin de la Moselle pour mettre tout
les habitants en activité, on ne saurait perdre trop
de salpêtre, c'est en ce moment une des plus grandes
nécessités de la République. L'Administration qui en
pourra disposer? D'être convaincue de cette vérité
pour tout le monde à ce que elle trouve du
salpêtre, savoir aussi faire que l'on ne le
perde pas.*

Le Comité De Salut Public.

Cadet

C. A. Prieur

Le TS Cérusiel de 2

Note du COMITE DE SALUT PUBLIC (en-tête "activité-Parcél
-Surveillance") relative à la fabrication du calpêtre
Signature autographe de GABROT et PRINCE DE LA MARNE (1)

Le recto : Cachet rond noir "COMITE DE SALUT PUBLIC-QUARTIER"
Le verso : Cachet circ rouge ----- 2 -----

(1)LEONARD GABROT (1755-1834)- Lieutenant du Génie avant
la Révolution - Ele à la Convention par le Pas-de-Calais-
Membre du Comité de Salut Public, il arma les 14 Armées de la 1^{re}
République et écrivit tous les plans de campagne; il fut l'Orga-
nisateur de la Victoire".

Le 9 Thermidor, il eut un rôle déterminant dans la chute de
BOCHERPIERRE- Membre du DIRECTOIRE, Ministre de la Guerre après
le 18 Brumaire, puis membre du TRIBUNAT en 1802, il vota contre
le Consulat à vie et, par la suite, il fut le seul à voter contre
l'établissement de l'Empire.

Resté dans la vie privée, il demanda à reprendre du service
au moment des revers de l'armée impériale en 1814, FUSILLON le
nomma Général de Division et Gouverneur d'ARRAS- Ministre de
l'Intérieur pendant les Cent-Jours, il fut exilé par LOUIS XVIII,
et mourut en 1834 à BRUXELLES sans avoir revu la FRANCE.

(1)PRINCE DE LA MARNE (1756-1827)- Ele à la Convention
par ce Département, on le surnomma "LE CHIEF DE LA MARNE"- Membre
du Comité de Salut Public, il mit toute son activité au service
des Armées et de la Marine révolutionnaires; de son avoent, soldat
dans l'Armée, ROSAPARTE fils, non sans ironie, un modeste administra-
teur de Mont-deu-Piétié!

Exilé par LOUIS XVIII, il mourut en 1827 à BRUXELLES dans le
plus extrême dénuement; il ne laisse même pas de quoi payer son
cercueil.

(d'après A. COMTE)

COMITÉ
du
SALUT PUBLIC.

BUREAU
de
CORRESPONDANCE
avec les
ADMINISTRATIONS.

Dirigé

N^o 10

A Paris, le 21 *Chernovod*
l'an 3^e de la République, une et indivisible.

LES REPRÉSENTANS DU PEUPLE
composent le Comité de Salut public,

Au Procureur-Général-Syndic du département
des *Reynaud* *Chernovod* à *Reynaud*

Le Comité de Salut public a reçu,
Circulaire du 1^{er} *Chernovod* en la somme
des opérations des *Reynaud* des *Chernovod*
pendant la 2^e année de *Chernovod*
que vous lui avez fait parer en date
du 16^{er} *Chernovod* pour satisfaire à son
arrêté du 22 Préalable, en treizième.

Salut et Fraternité.

Les Membres du Comité de
salut public,

Reynaud (D. D. J. G.)

OBSERVATIONS DU COMITÉ
sur le compte de la 1^{re} année
de *Chernovod*

à *Chernovod*

La loi de la *Chernovod* relative aux
opérations des *Reynaud* en la somme
la police et autres opérations administratives
pendant la 2^e année de *Chernovod* pendant
cette année de la loi de la *Chernovod*
pendant la 2^e année de la *Chernovod*
pendant la 2^e année de la *Chernovod*
pendant la 2^e année de la *Chernovod*

Reynaud *Chernovod*

Quelques opérations qui sont des
opérations administratives de la loi de la *Chernovod*
pendant la 2^e année de la *Chernovod* pendant
cette année de la loi de la *Chernovod* pendant
cette année de la loi de la *Chernovod* pendant
cette année de la loi de la *Chernovod* pendant
cette année de la loi de la *Chernovod* pendant

COMITÉ DE SÛRETÉ GÉNÉRALE

A Legue No 1
par le District de Legue
Département du Lot

12 Prémier 18...7 - la recte "COMITE DE SÛRETÉ GÉNÉRALE" - la verso, cachet rouge ovale
"COMITE DE SÛRETÉ GÉNÉRALE" - Texte manquant - Mention manuscrite
sans texte, adresse du Comité de Sûreté Générale à ceux qui ont été dérangés
et qui chercheraient encore à troubler l'ordre public"

DEPARTEMENT

de la Guerre.

Paris, le 10 Germinal

2^e année républicaine.

Lettre militaire



LIBERTE,

FRATERNITE,

EGALITE,

OU LA MORT

L'ADJOINT de la première Division.

au Citoyen Nouriel Président
du Directoire du Département de l'Ain.

J'ai l'honneur, Citoyen, de te faire la Lettre
d'avis, les deux extraits des arrêtés
pris par le Directoire du Département
d'Ain, par lesquels il a été déclaré
que les nommés Pierre Jeançois les
le 18 germinal, Jean Baptiste Raymond et son frère
de la liste des émigrés et que Bonard-
-Louis Mathieu et son fils Philippe Létour-
-neux laissent partie-jete emigrés
des renseignements que te m'ont fournis
sans le fait m'ont été

Amour

Lettere del Sr. Geronimo

M. Chapin
Monsieur l'archevêque de Bourges
Département de l'Yonne
A Bourges
le 20 Mars 1792

DIRECTOIRE
 EXECUTIF.
 Commission du blé
 par l'ad. Contre Du
 Département

M. de la Roche
 Chevalier, Propriétaire
 Municipal de la Roche
 de Rochefort
 Louis
 Chevalier
 de la Roche

CONSEIL DES CING CENTS

Mon Citoyen -
 Monsieur le Ministre de la Guerre
 Générale
 A Paris

De 27 Préalable an 4 (1796) - Marque CONSEIL DES CING CENTS
 au Cachet DES CENTS / DES CENTS (1796), ministre de la Guerre
 Générale à PARIS - Texte coupé sur petit fragment, en 1796
 " Je prie le Ministre de la Guerre Générale que le
 monde et qu'un patriote de St-Denis s'a
 dit aujourd'hui que des bandes d'émigrés se rendent de
 LYON à PARIS pour y exciter une SAINT-BARTHELEMY nationale"

Mon Ministre
 153
 de la Guerre
 Conseil de
 Log. Camb.
 A Paris

De 17 Préalable an 7 (1799) - Marque CONSEIL DES CING CENTS
 153 17 an, Bonnet Phrygien
 au dos: Cachet ovale encre noire - 153 - et date d'arrivée (17)
 + cachet de Bureau (Don 1) - " Le citoyen LEPAGE,
 ci-devant capitaine au 1^{er} Rég de Cavalerie se plaint d'avoir
 été, injustement et sans cause, destitué au début de l'an 5..."

CONSEIL DES ANCIENS

Au Citoyen
 Dubois de la Harpe
 Agent National
 à Paris
 Par-Rue - des Capucins
 Sept. du 1793.

Marque: conseil des anciens (n° 556)
 sans date

1.^{re} Division. 1

1.^{er} Bureau.

Liberté.



Egalité.

N.^o 2567. B. 6.

Paris, le 27 Brumaire an 7^{de} la
République ou à l'indivisible.

On est tenu d'appeler
en marge de la réquisition,
le nom de la Division,
du Bureau, et le numéro
d'ordre.

Le Ministre de la Police générale
de la République,
Au Commissaire de Direction délégué près
le Département de la Seine.

J'ai reçu, Citoyen, votre lettre du 25. Brumaire,
parvenue près le 26. dudit mois, par l'administration
centrale de votre Département, qui ordonne la réquisition
des citoyens Jacques-Math, Jean-Baptiste-Louis, et
Louis-Marie-Louis, tous trois citoyens républicains.
L'approvisionnement de réquisition a été arrêté qui est
conformément à la loi, je ne vous délivrerai point la
procès-verbal que j'ai rédigé et approuvé précédemment sur
les premiers, l'indivisible de la réquisition que l'on a
fait de leur part.

J'apprends la mesure qui a été prise à l'égard

10

[illegible]

A/S, de l'évasion de deux autres réfractaires condamnés à la déportation: "J'approuve les mesures prises à l'égard du complot et du guichetier de la maison d'arrêt.... Ne rien négliger pour que les auteurs et complices de cette évasion ne restent point impunis.
Salut et Fraternité

Salut et Bienvenue!

[illegible]

J. Guerin & Fils
Rue Vivay
à Lyon

**BIBLIOTHEQUE
PAPALIS CONSULS
DE L'ORDRE DE S. J.**

Luz Administration
Munizaga de San Juan
D. Marcosque
Depart. des Baptes d'Esp.

POSTES
SENAT
CONSULAT

Monsieur le général
de la ville de Paris

Monsieur -
Monsieur Demarçay
de la ville de Paris -
à Paris / par la poste.

Monsieur
Monsieur Demarçay
Chant d'Orléans, Grand Hôtel 3.
Dames de K. rue de la Harpe - n° 27
A Paris.

Al. F. a. Majak
Napoleón Bonaparte
Francisco de Paula
ap. 1812

Secrétaire Général.

Paris, le 13 septembre 1811.

Monsieur le Ministre de la Guerre.

Cher Monsieur.

Voici les décrets

pour la Légion d'honneur.

Je vous prie de les

faire parvenir

à Monsieur le

Commissaire

Le Conseiller d'Etat,

Commandant de la Légion d'honneur, Directeur.

général des Ponts et Chaussées, Canaux,

Navigations intérieures, Ports de Commerce, etc.

A Monsieur le Ministre

de la Guerre, rue de la Victoire 10.

J'ai l'honneur de vous adresser, Monsieur le Ministre, par le porteur de ces lettres, les décrets que vous m'avez envoyés à l'occasion de la Légion d'honneur, ainsi que les décrets relatifs à la Légion d'honneur, ainsi que les décrets relatifs à la Légion d'honneur.

Je vous prie de les faire parvenir à Monsieur le Ministre de la Guerre, rue de la Victoire 10.

J'ai l'honneur d'être, Monsieur, votre très humble

Secrétaire.

Supplément

78.

Ecole Impériale Polytechnique.

E

Paris, le 23 Décembre 1812

Monsieur Le Maire

Monsieur L. F. J. J. J. J.
Monsieur L. F. J. J. J. J.

Le Sieur Joseph Huardant ancien Caporal Lieutenant
de l'Ecole Supérieure Polytechnique, parti dans le Corps
de Réserve est mort à l'Hôpital de Rouen le 25 ou le 26 août 1812

J'avais besoin de l'acte de décès de ce Militaire
pour un objet relatif à la succession de ses enfants
me permettant ainsi de leur donner une légitime
à qui je pourrais en adresser pour obtenir ce acte, j'ai
pu me procurer un acte par lequel le Conseil de son
bureau auroit qui vous lui pardonnerait la Liberté que je
pouvais de vous priver de me procurer le dit acte de décès
je vous prie de vouloir bien me le faire parvenir
le dit acte de décès, et par la suite que je vous prie
de m'en remercier.

V. avec vous la bonté

M. Le Maire de Rouen-le-bas



1844
Paris le 10 Janvier

à Monsieur

Monsieur Le Marquis de Bouchaud
à Bordeaux par la diligence
Exp. n. 11 La Rochelle - Havre

Ench. 10 fr. 25

25

Ministère

des

Finances.

3. Division.

Forêts

Paris, le 27 E^{bre} 1812.

Je réponds à M^r de Lamoignon, par la lettre que
vous m'avez fait l'honneur de m'écrire qu'il lui
en a été fait par les soins de M^r de Lamoignon, par
la direction des Forêts, à l'effet de lui faire
connaître que les Forêts ne sont pas
dans le rang des autres branches de l'Administration
générale.

N^o 2268.

Paris

Vous demandez, Monsieur, par la lettre que
vous m'avez fait l'honneur de m'écrire qu'il lui
en a été fait par les soins de M^r de Lamoignon, par
la direction des Forêts, à l'effet de lui faire
connaître que les Forêts ne sont pas
dans le rang des autres branches de l'Administration
générale. Je vous prie de lui faire connaître
que l'Administration des Forêts ne se rattache
pas à la direction générale des Forêts, mais qu'elle
est une Administration particulière, et qu'elle
a son propre Chef, le Ministre des Forêts, et
qu'elle est soumise à son Administration. Je vous
prie de lui faire connaître que les Forêts ne
sont pas dans le rang des autres branches de
l'Administration générale, mais qu'elles ont
une Administration particulière, et qu'elles
sont soumises à son Administration. Je vous
prie de lui faire connaître que les Forêts ne
sont pas dans le rang des autres branches de
l'Administration générale, mais qu'elles ont
une Administration particulière, et qu'elles
sont soumises à son Administration.

J'ai l'honneur de vous saluer.
Le Ministre des Finances.
Lamoignon



En Dou de Galt
Gaudin 1812

RECEVU
M. de Noailles

Le Ministre des Finances de la

France

M. de Noailles

le 16 janvier 1813. écrit à
M. de Noailles de la Haye.

Lettre du 2 Dec 1812 - S.A. Le Duc de Galt
Le Ministre des Finances, Gaudin, Duc de Galt,
repond au Prince de la Noire qui a une lettre
autorisant la vente de trouvailles (!!) provenant
de bois impériaux.

M. de Noailles

la profession de *Secrétaire* et pour
d'un *Passport* que lui a délivré votre *Ambassade*
Leg. d'Alger le 22-12-1876

Le *ministère public* exige, Monsieur, que vous me
répondiez le plus tôt qu'il vous sera possible.

Je vous salue.

Le *Conseiller d'Etat*, *Préfet*,

Le *Chef*



5. Une décade du Gouvernement
de l'Algérie accordé le 22-12-1876 et la France
de l'Algérie les *Associés d'Alger* et les
Associés de l'Empire, sans limite de
temps, sans limite de part. Vous répondez
sans limite de temps, en ayant soin
de vous adresser à votre dépositaire
en l'Algérie.

MINISTRE DE LA MAISON DU ROI

Lettre de PARIS en date du 16 Nov. 1931

Baldances d'un armateur de SENEAL
au sujet de trois navires français
immobilisés dans le port de RIO -de- JANEIRO

..... J'ai profité pour faire partir ces lettres
de l'occasion d'une dépêche du ROI qu'on envoyait à l'EMPEREUR du BRÉSIL
par la navette..... C'est une injustice que de nous faire courir de
faix pour adoucir le Gouvernement du BRÉSIL..... On m'a dit que tout ce
qu'on pourrait faire c'était de donner ordre au Chargé d'Affaires du ROI
de pousser notre liquidation et que, pour donner plus d'effet à nos ré-
clamations, on avait augmenté de deux frégates la Station Française devant
RIO-de-JANEIRO.

Je n'ai point encore obtenu l'audience que j'ai demandé à Monsieur le
Marquis DE LAFAYETTE pour qu'il impulse le ROI en notre faveur..... Si je
ne réussis pas, j'adresserai un précis de notre affaire aux CHAMBRES DE
l'opposition afin de publier combien l'honneur de pavillon et les intérêts
du commerce français sont abandonnés par notre Ministre des RELATIONS
EXTÉRIEURES; par cet affront public à M. SEBASTIANI (1), nous le forcerons
à nous rendre justice..... Un autre moyen de lever nos difficultés serait
que le ROI ne fît une avance sur sa cassette personnelle, mais il est
tellement assailli de demandes (plus de 600 par jour, 220.000 dans l'année

(1) Erosée SEBASTIANI, Général et Comte de l'Empire (1772-1831), né
en COMSE, père de BASTIA; se distingua dans les campagnes du
Consulat et de l'Empire, particulièrement à MARINGO; Ministre des
affaires Étrangères sous LOUIS-PHILIPPE; Maréchal de France en 1840;
sa fille, la duchesse de PRISLIN-CROIXEUX fut assassinée par son
mari.



COPIE

DE

LA DÉPÊCHE TÉLÉGRAPHIQUE

DE PARIS, LE 6 NOVEMBRE 1872, À 4 HEURES DU SOIR.

Le Président du Conseil des Ministres,

*A MM. les Préfets et Généraux comman-
dant les Divisions Militaires,*

La duchesse de BERRY vient d'être arrêtée ; elle est au
Château de Nantes.

Pour Copie :

CH. LEMAISTRE.

POUR ÊTRE IMPRIMÉ :

Le Préfet du département du Var,

E. DE LA COMBE.

Lettre du citoyen **VERMOREL** adressée de **PARIS** au citoyen **FLAUBERT** Jeanne demeurant à **CONQUEUX** près le Griffaut, département d'Yverdon, par **BOISE**, datée du 23 24e, 1792. - Texte manuscrit et F dans un triangle ouvert.

Texte:

Citoyen,

Des talents sont au discours de vos écrits.....Vous savez l'éducation que j'ai pu avoir dans ma jeunesse; cela ne fait croire que votre justice considérera plutôt mes sentiments que mon talent.

Je pense donc à la demande de ma mère..... Toujours contrariée dans cette affaire..... elle m'a contraint à mendier mon pain dans un ruisseau de retour à **PARIS** lors de mon dernier voyage..... mes pressantes ont été toujours faussées..... elle cachait le pain jusqu'au dîner; la paille de mon lit tandis que je cherchais à lui en procurer..... Et puisque un seigneur jouit de ses faveurs et de son bien, elle ne doit manquer de rien, quand son seigneur est le digne de vivre..... Je m'en tiens dans la position que l'injustice m'a condamné à lui payer jusqu'au moment où je pourrai faire mieux..... JE vous envoie la quittance pour **BOUVERNAIRE**, de la somme de 64 livres... Je vais la faire ordonner et en approuver l'écriture; et vous en ferez l'occasion, faites moi parvenir cette somme par le seigneur de **Montieu** **FIENAGOL**, sinon dans une lettre, en billets, en faisant la déclaration enregistrée à la poste; cette précaution me garantit moyennant dix ou douze sols qu'il m'en restera de plus.....

NOUVELLES

Le Roy est extrêmement occupé avec son défenseur le **MARQUIS DE LAUNAY**; il est séparé d'avec sa femme et ses enfants; l'on lui a demandé s'il désireait les voir; il a répondu qu'il était trop occupé pour l'instant et qu'il les verrait avec plaisir dans un autre moment. (1)

Il doit paraître pour la seconde fois mardi prochain à la barre de la **CONVENTION NATIONALE**; l'on craint qu'il soit fort pour ce jour là; le peuple veut que le **SEC B'ORLEANS** reste en **FRANCE** et que le duc de **Orléans** qui exalte tous les **BOURGEOIS** du royaume soit supplanté; il y a à craindre pour ce...

Les **Volontaires** reviennent en nombre des frontières et se plaignent qu'ils sont tout nus.....

Le citoyen
VERMOREL

De **PARIS**, le 23 24e 1792

(1) La première exécution eut lieu le 11 Décembre 1792; la seconde, dont il est question ci-dessus, eut effectivement lieu le mardi 28 Décembre; le 16 Janvier, **LOUIS XVI** fut condamné à mort et guillotiné le 21 Janvier.

Liberty

Spencer

aug^{re} 9th 1848. J'ai vu le portrait de M^r de la
Régie, son portrait est très bon.

Je suis sûr que vous êtes
un homme militaire d'élite.

Je suis sûr que vous êtes
un homme, l'émulation de l'armée est
très grande, vous êtes à la tête de
l'armée qui a le plus de la guerre de nos
jours.

Je suis sûr que vous êtes
un homme, l'émulation de l'armée est
très grande, vous êtes à la tête de
l'armée qui a le plus de la guerre de nos
jours.

Je suis sûr que vous êtes
un homme, l'émulation de l'armée est
très grande, vous êtes à la tête de
l'armée qui a le plus de la guerre de nos
jours.

Je suis sûr que vous êtes
un homme, l'émulation de l'armée est
très grande, vous êtes à la tête de
l'armée qui a le plus de la guerre de nos
jours.

DE PAR LE ROY.

N OUS soussigné, Officier de la Préfecture de la Marine ; & Commandant des Chaires de Guernes ;
 Certifions qu'en conséquence des Ordres du Roy, en date
 du 9 avril 1756. Messieurs les Maîtres & Confidés
 de la Ville d'Amsterdam

Nous ont fourni le nombre d'Armes à feu, Pistoles, Sabres,
 à 12 ans, 22 925
 Hommes armés & Tireurs de corde, jusqu'à 22 925
 en fin de quoi avons signé le Présent. Fait à Amsterdam le 19 22

Janvier 1768

Le Roy

Prescription Maritime
quartier de Toulouse

Le sous-commissaire Pala Marine
chargé du service à Toulouse, certifie
que le nommé Antoine Pelmar de Verdun
âgé de 44 ans 2^e M^e canonnier à 4^e
inscrit au quartier à No. 201 1^{er} 20
fut basé à Verdun & envoyé pour le
service de Noailles à Brestfort & par suite
au 9. qui fut embarqué sur le port.
Sur le Noailles la signature qui depuis
a été prise par le capitaine & conduit en
Angleterre, on le nomme Henri Dubie de
premier marin actuellement habité à -
coulé de son de prison de prison offere
l'avis de son service en No. de prison
à No. de prison de prison de prison
de prison de prison.

celui de prison j'ai délivré le présent
à son nom Guillaume Pelmar par fil pour
lui faire valoir ainsi que de prison
à No. de prison 1815.

Henri Signé

D. C. 1774 *11 août 1793*
12 D. B. P. de l'Assemblée

D É C R E T

N^o 1774.

N^o 1768.

DE LA

CONVENTION NATIONALE,

Du 14 Août 1793, l'an second de la République Française.

*Relatif au Payement du Logement des Officiers en
temps de guerre.*

LA CONVENTION NATIONALE après avoir entendu le rapport de son comité de la guerre sur les difficultés élevées relativement au payement d'logement des officiers de tout grade en temps de guerre, détermine que le logement des officiers attaché à leur grade, le sera payé comme en temps de paix, lorsqu'ils ne seront ni blessés, ni bannis, ni logés dans des bâtimens nationaux.

Vu par l'Assemblée. Sé. J. C. 1774.

*Collationné à l'original, par comparaison, à l'instruction de la Convention nationale. A Paris les jour & au que dessus.
Signé BERRIER, président; P. ANTOINE de TISSOT, secrétaire.*

AU NOM DE LA RÉPUBLIQUE le Conseil exécutif provisoire mande & ordonne à ce les Corps administratifs & Tribunaux, que la présente loi ils fassent consigner dans leurs registres, lire, publier & afficher, & enlever dans leurs départemens & ressorts respectifs; en foi de quoi nous y avons apposé notre signature.

Lettre de J. E. Richard

Toulouse, le 21 Février 1839.

N.° DEVISÉCOU.

BUREAU

N.° Bureau de la Ville de
Toulouse.

*Rappeler au titre
de la réponse les dési-
gnations des bureaux.*

Le Préfet du Département de la Haute-Garonne,
Membre de la Légion d'honneur,

A MM. les Maires du Département.

MONSIEUR, l'article 2 de la loi du 6 pluviôse dernier;
relatif au franc de Port, est ainsi conçu :

« Le franc de porter les Annonces portera pour type l'aigle
« impérial, et qu'il formera un des côtés du grand franc de
« l'Etat, & pour légende le titre de l'Annonci publique par
« laquelle il sera employé. »

En vertu de cette disposition, Monsieur, le franc du Com-
mune doit être changé.

Afin que ce changement se fasse s'opère avec uniformité
& économie, je vous prie de vous en al ordonner la fabri-
cation pour les Communes de ce Département.

Lorsque je vous ferai l'envoi de celui destiné pour votre
Commune, j'en ordonnerai le paiement sur les fonds com-
munaux que je vous indiquerai.

Pour vous en bien en conséquence ne faire aucune dispo-
sition pour le changement de franc prescrit par la loi, vous
continuerez d'employer celui en usage dans ce moment.

Je vous salue.

J. E. RICHARD.

24 x 1790
Commissariat de l'Assemblée
Nationale
Paris
Imprimerie de la Citoyenne
au Palais National



EXTRAIT
DU PROCÈS VERBAL
DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE.

Du Vingt-quatre Décembre 1790

Un Membre de l'Assemblée Nationale
a représenté que le Commandant actuel de
la Compagnie de Clermont, avait un grade
qui ne concourait pas avec ceux de la
Ci-devant Maréchaussée, et que d'ailleurs
il n'avait d'autre service que celui de la dite
Maréchaussée et qu'il étoit le seul individu
dans ce cas ;

En conséquence le Rapporteur des Comités
de Constitution & Militaire, en recommandant
à l'Humanité de l'Assemblée lesd. Commandants

de la Compagnie de l'Armement, a proposé
qu'il fut été d'après la loi de l'Assemblée
la Garde Nationale en qualité
de Lieutenant, ce qui a été adopté
par l'Assemblée.

En l'honneur
de la loi



Collationné à Trignival par
nous Secrétaire de l'Assemblée
Nationale. à Paris le 16-
avril 1791.

Roger Abougarde de Gontier
Secrétaire
De l'Assemblée Nationale

Comité de la Société
 pour la République
 le 10 Messidor de l'an 5
 le 10 Messidor de l'an 5



1805
 Société
 SOCIÉTÉ
 DES AMIS DE LA LIBERTÉ ET DE L'ÉGALITÉ

1805
 Société
 le 10 Messidor de l'an 5
 le 10 Messidor de l'an 5

ÉTANTE AUX CI-DEVANT JACOENS SAINT-HONORÉ, 42, rue de la Harpe

A PARIS

COMITÉ DE CORRESPONDANCE

1805
 Société
 le 10 Messidor de l'an 5

1805

1805

1805
 Société
 le 10 Messidor de l'an 5
 le 10 Messidor de l'an 5

CONSCRIPTION DE L'AN XIV.

LE Maire de la Commune d
présente le 8.

Conservé de

REQUISITION.

LE CITOYEN

Journaler

de

est requis

de se rendre demain matin, avec les outils nécessaires, au domaine

d Citoyen

au lieu

de

pour y être employé

pendant

jours consécutifs

aux travaux de ses vignes, de dont les journées lui seront payées

au prix fixé par le Maximum.

Délégué au Comité de la Mairie commune de Mont-
trouart, le municipal, à, année républicaine.

Officier municipal.

Officier municipal.

Administrateur du Département
de la Seine
à Paris ce 6 Germinial l'an
2^e de la République Française une
et indivisible. Duvivier

Sur document de la Commission de
protection des enfants et contre l'usage de
la municipalité concernant un enfant
de l'assistance de la Section de la montagne
pour son placement en chambre.

2000

Lot n° 1032

100



Figure 1

Strasbourg, le 6 Mars 1813. ^{un^e série}

Empire



Français

Le Maire de la Ville de Strasbourg,

Département du Bas-Rhin,

À Monsieur le Maire de Puyigues,

Département de Tarn et Garonne.

Monsieur,

Conformément à l'art. 80 du Code Napoléon, j'ai l'honneur de vous transmettre copie de l'acte de décès de *Pinet Bujes*,

qui avait ses domiciles de droit dans votre Commune, et qui est mort à l'hôpital militaire de cette ville.

J'ai l'honneur de vous saluer.

L'Officier de l'Etat civil,
Membre de la Légion d'Honneur.

Le Morin

pour légalisation de la signature de S. *Maria*,
Adjoint de Maire, Officier de l'Ecole civ. de la ville de
Sierbourg, le 6 Mars 1813.

Le Préfet du Département du Bas-Rhin,

Commis par le Directoire

Signatures

DÉPARTEMENT

DU BAS-RHIN

BOURGES

BOURGES

BOURGES

BOURGES



BOURGES

BOURGES

76

Le 6 Mars 1813

Le Directeur Général de l'Administration
Générale de la ville de Sierbourg,

A Monsieur le Maire de
Sierbourg, Officier de l'Ecole Civique

Notaires

Il est constaté par les registres
de l'Administration de la ville de Sierbourg, et
par les registres de l'Administration de la ville de Sierbourg,
qu'il y a eu une vente de biens de la ville de Sierbourg,
au profit de la ville de Sierbourg, le 6 Mars 1813.

DEPARTEMENT
DU LOT.

MAIRIE
DE MONTAUBAN.

BUREAU
Des Travaux Publics.

2^e DIVISION.



MONTAUBAN, le

1884

Le Maire de la ville de Montauban,

A M

Aux termes de l'art. 23 de l'arrêté de M. le Préfet du 20 novembre
an 48, à défaut par les particuliers inscrits au rôle de la prestation
pour la réparation des chemins, de s'être présentés au Secrétariat
de la Mairie pour y faire leur option, ou d'avoir bien et dûment
rempli la tâche qui leur est imposée, ils sont censés avoir opté
pour la prestation pécuniaire.

Je vous ai en outre prêté serment sur le rôle de ceux qui par oubli
avoient fait manquer le service, et qui se sont mis dans le cas
de l'article précité. Je vous invite, en conséquence, à verser,
dans le délai de _____, entre les mains de M. Loubert-
Boisclair, Receveur Municipal, la somme de
pour _____ montant de votre prestation. J'aime à penser que,
par votre engagement à vous acquitter de cette somme, vous
réaliserez le désignement d'un pourcentage conformément
à l'art. 4 de la loi du 27 février an 10.

J'ai l'honneur de vous saluer.

FRANCE-LAGRIVIÈRE, Adjoint.

(N.º 2.)



PREFECTURE

de la

HAUTE-GARONNE.

CLASSE

de l'An

CONSCRIPTION DE L'AN

ARRONDISSEMENT

1

2

3

4

5

6

7

8

9

10

11

12

13

14

15

16

17

18

19

20

21

22

23

24

25

26

27

28

29

30

31

32

33

34

35

36

37

38

39

40

CANTON

QUARTIER

CERTIFICAT
D'OBÉISSANCE.

Age

Taille & autres

signes

marques

habitudes

profession

état civil

autres

signes

marques

habitudes

profession

état civil

autres

signes

marques

habitudes

profession

état civil

autres

LE Maire de la commune d
d
arrondissement d
département de la Haute-Garonne, certifie que le sieur

canton

filz de

né le

à

inscrit sur le tableau des Conscrits de la commune, sous le
n.º ; et sur celui du canton, sous le n.º

à concourir

au tirage qui a eu lieu le

et à

FAIT à

Fait et signé par le sous-préfet de
l'arrondissement d

Fait à la préfecture de la Haute-Garonne,
Le Préfet,

apposée Comm. à la p.^{re} Comp.^{ie} de P. B. Bon

GRANDE ARMÉE

HOPITAUX MILITAIRES AMBULANS.

PLACE

DE

publique

EXTRAIT MORTUAIRE.

Hautecour 1^{er} REGIMENT de Ligne
1^{er} BATAILLON au ESCADRON
1^{re} COMPAGNIE

NUMERO de Registre-mortuaire,

Il s'agit avec la plus grande attention l'incision sub-indicatrice et en toutes lettres :

1. Le nom de l'Hôpital;
2. Les premiers, noms, grade, état de l'épave, Bataillon ou Escadron, Compagnie;
3. La date d'entrée et celle de la mort;
4. La cause de la maladie ou blessure;
5. Si la cause de la mort est d'une ou de plusieurs blessures, en espèces et chez ceux d'autres blessures ou d'autres à lui, la partie du corps qui a été blessée, et le nom de la blessure ou blessures qui ont été reçues.

EXTRAIT du Registre des décès de l'Hôpital ambulant de *publique*

et des lieux que le leur autre général *Hautecour* (grade)

Hautecour en garnison à l'épave *publique*

Bataillon *général* Compagnie *publique*

de l'épave *publique* Cause de *publique* Dégâts *publique*

de la *publique* *publique* *publique* *publique* *publique*

de la *publique* *publique* *publique* *publique* *publique*

de la *publique* *publique* *publique* *publique* *publique*

par *publique* *publique* *publique* *publique* *publique*

2000

Procès de L. Brault

OK. I agree. All best to
you.

Exalt. odoratiss.

Andromeda longifolia L. var. *glaberrima*
at St. George's Island.

卷之四

BOOK

卷之四

卷之四

100



PORT

de

ROCHEFORT.

MARINE.

1816.



CONGÉ D'OUVRIERS.

DE PAR L'EMPEREUR.

LE CHEF DU GÉNIE MARITIME, au Port de Rochefort, certifie qu'en vertu de l'autorisation à lui donnée par le Préfet maritime, le nommé *Edouard Joseph de Rochefort* à la paye de 1^{re} classe par jour, a cessé d'être employé aux travaux de *construction* à compter de 22 Juin 1816.

Rochefort, le 22 Juin 1816.

Le Chef du Génie maritime,

Edouard

Vu le Certificat ci-dessus
MILICE

CONGE



ABSOLU

LOUIS BASILE DE BERNAGE,

*Chancelier, Seigneur de Saint Maurice, Vaux, Chaffy &
autres lieux, Conseiller du Roy en ses Conseils, Maître des
Requêtes Ordinaire de son Hôtel, Grand-Croix de l'Ordre
Royal & Militaire de Saint Louis, Intendant de Justice,
Président & Financier en la Province de Languedoc.*



N en conséquence de l'Ordonnance du Roy du 12. Octobre
dernier, pour le Licencement & le Remplacement de
la moitié de la Milice, par laquelle il est porté que les
Miliciens levés en exécution des Ordonnances de S. M.
des 21. Février & 17. Octobre 1716. demeureront absolument
libres du Service de la Milice, à compter du jour de la Publica-
tion de ladite Ordonnance du 12. Octobre : à l'effet dequoy il
leur sera délivré des Certificats, portant qu'après avoir accompli
les quatre années de Service, dont ils étoient tenus, ils ont été
congrédiez.

ARRONDISSEMENT DE BORDEAUX.

CLASSES

DE LA

MARINE.

QUARTIER DE TOULOUSE.



RÉPUBLIQUE

FRANÇOISE.

NOUS, sous-~~Secrétaire~~ ^{Commissaire} de la Marine au Quartier de

Toulouse, certifions que le Citoyen ^{Pierre} ~~Toussaint~~ ^{Gaspard} ~~et de Jean-Baptiste~~ ^{de la Commune de Bordeaux} est

*M. le sous-secrétaire de la Marine a
chargé le Citoyen Gaspard
de la Commune de Bordeaux
de faire inscrire sur le
registre des classes dudit quartier
le nom du Citoyen Gaspard
de la Commune de Bordeaux
et de lui délivrer le présent
certificat. Fait au
Bureau des Classes, à Bordeaux, le 19.
Brumaire an X^m de la R.*

inscrit sur le Registre des Classes dudit Quartier, à l'No. 80. N^o. 476.

En foi de quoi Nous lui avons délivré le présent Certificat. Fait au

Bureau des Classes, à Bordeaux, le 19. Brumaire an X^m de la R.

Pierre
Commissaire de la République

Pierre
Commissaire de la République

Marine.

Wm. Brewster



byron

22

[illegible]

(N.º 16)



PASS

SIGNALEMENT.

Age 27 ans

Taille 5 pieds 3

Figure plain

Cheveux châtains

Sourcils bruns

Yeux bruns

Nes droits

Bouche moyenne

menton court

Nous, OFFICIERS MUNICIPAUX de
la Citoyenne française d'armes
s'est présenté devant nous, & nous a
le garçon pour jurer &

prions toutes les Municipalités & Offi
le laisser librement passer, & de lui
Commune, sous le sceau de l'un de nos
ce point *scellé* & a *notre*
française *une* *indivisible*



ÉGALITÉ.

REPORT.

la Commune de *Septfonds* — attention que
ambulant natif de notre commune

déclare vouloir aller à *agent départemental*
son lieu de naissance à cette Commune de Septfonds

des Gardes Nationales qui se trouvent sur la Route, de
donner tout secours nécessaire. FAIT & délivré à la Maison
, & le contre-seing du Secrétaire-Greffier. *Septfonds*
ont quatre-vingt *la trinité de la république*
le 10 a fin octobre *Dumas*

PAR LES CITOYENS OFFICIERS MUNICIPAUX,

Rebelle Maire

Dumas off. *Quintal*

Sacan *J.C. Moragues* off. *M.T.*

DU DÉPARTEMENT DU LOT.

DE PAR LE ROI.



DÉPARTEMENT

de Seine et Oise

SOUS-PRÉFECTURE

de Commeny

COMMUNE

de Commeny

Mobile pour un an

PASSE-PORT

Requis à

N^o 208

SIGNALEMENT

Age de 18 ans

taille 1 m 60

— 68 centimètres.

Mobile pour un an de 18 ans à 25 ans

N

Maire de Commeny

Commeny

POLICE GÉNÉRALE
DU ROYAUME

Pass - port
à l'étranger.

Valable pour un an.

DÉPARTEMENT
de l'Inde

ROIS - PRÉFECTURE
de l'Inde

COMMUNE
de l'Inde

Préfecture

N^o 10

SIGNATURE



Nous le Maire de la commune
de l'Inde

Traviers les bureaux de l'Inde à l'Inde par le
dépense de l'Inde

de l'Inde à l'Inde

INDIEN

DÉPARTEMENT
de la Havane

SOUS-PRÉFECTURE
de la Havane

COMPAGNE
de la Havane

NOTRE AL SECRÉTAIRE
LE 25.

Présente pour us

PASSE-PORT.

Agente de la
No. 62

SIGNATUREMENT
Ag. de la Havane
No. 62



De par l'Empereur et Roi.

Notre Agent de la Havane

Donné le 25 de la Havane et de la Havane à l'effet de
Notre Agent de la Havane

Agente de la Havane

PASSEPORT.

DÉPARTEMENT
DE LA HAUTE-GARONNE



CANTON de *Padou*

COMMUNE de *Padou*

Tout III de la loi du 25 Ventôse, an 4. Art. 1.
Les passeports des communes de la République, et de la
République, sont établis par la loi du 25 Ventôse, an 4.

LIBERTÉ. ÉGALITÉ. HUMANITÉ.

Le passeport est... *Chaque passeport doit être... suit de la Commune*
de *Padou*... *Département de la Haute-Garonne*
qui, selon les Tables de la Commune, ne peuvent être... *est à l'Administration*

S I G N E A L E M E N T.

Tout le grand... *Chaque passeport doit être... suit de la Commune*
de *Padou*... *Département de la Haute-Garonne*

Par le... *Chaque passeport doit être... suit de la Commune*
de *Padou*... *Département de la Haute-Garonne*

Le... *Chaque passeport doit être... suit de la Commune*
de *Padou*... *Département de la Haute-Garonne*

Le... *Chaque passeport doit être... suit de la Commune*
de *Padou*... *Département de la Haute-Garonne*

A. TROISSANT, de l'Assemblée de F. R. A. ROBERT, en Gîte, en. N. S. S. S. S. S.

Wm. L. G. & Co.

Given in full payment of
the sum of Margaret Watkins as witness
this 10th day of June 1892

Order of the day



Lait à Madame de Mure de la
 Comtesse de Soubise - ses d'ancres de sa
 valet - en un d'or et de plat - d'ancres
 d'or et de plat - d'ancres de sa
 Comtesse de Soubise - ses d'ancres de sa
 Comtesse de Soubise - ses d'ancres de sa

Anna C. & E. C. Mendenhall
2000



Armes

ARMES



PIERRE

Comte
Montfort

1717

Nota: Tous les droits réservés
à la Cour.

à Paris, le 1^{er} Avril 1717.

Deuxième, Quartier-Maitre-Enseigne de 25. Régiment
de Chasseurs à cheval, Versé à la 1^{re} ligne
d'honneur en 1717.

Comte de Montfort, de la Comté de
Flandre, pour l'année 1717, (Lettre) Grosse
Montfort de la Comté.

J'ai l'honneur de vous adresser à jour, le 1^{er} Avril 1717, la
nouvelle Liste des Chasseurs à cheval, qui ont été
renvoyés depuis l'année 1717.

J'ai l'honneur d'être, Monsieur, de la Comté,
Vostre très humble et obéissant serviteur.

Comte

Pro.

Prima e. Remon. e. Remon. e. Remon.
 e. Remon. e. Remon. e. Remon. e. Remon.
 e. Remon. e. Remon. e. Remon. e. Remon.
 e. Remon. e. Remon. e. Remon. e. Remon.
 e. Remon. e. Remon. e. Remon. e. Remon.

Exemplum e. Remon. e. Remon. e. Remon.
 e. Remon. e. Remon. e. Remon. e. Remon.

Exemplum e. Remon. e. Remon. e. Remon.
 e. Remon. e. Remon. e. Remon. e. Remon.

Exemplum e. Remon. e. Remon. e. Remon.
 e. Remon. e. Remon. e. Remon. e. Remon.



Exemplum e. Remon. e. Remon. e. Remon.
 e. Remon. e. Remon. e. Remon. e. Remon.

Exemplum e. Remon. e. Remon. e. Remon.
 e. Remon. e. Remon. e. Remon. e. Remon.
 e. Remon. e. Remon. e. Remon. e. Remon.
 e. Remon. e. Remon. e. Remon. e. Remon.

Exemplum e. Remon. e. Remon. e. Remon.
 e. Remon. e. Remon. e. Remon. e. Remon.



Exemplum e. Remon. e. Remon. e. Remon.
 e. Remon. e. Remon. e. Remon. e. Remon.

Genève 1817

Dragons de la Couronne
3^{ème} Régiment

Le Colonel Souffray, Chef de
son Régiment a l'honneur de vous adresser
votre Certificat par son Excellence le
Ministre de la Guerre.

A Londres le 27 Janvier 1817

J. Souffray de P.

Genève le 10 Janvier 1817

Monsieur le Colonel,

Je vous prie de me faire à l'in-
stant l'avis de l'arrêté de l'Assemblée
du 10 Janvier, relative à la
dépense de l'arrêté de l'Assemblée
de l'Assemblée de l'Assemblée.

Je vous prie de me faire à l'in-
stant l'avis de l'arrêté de l'Assemblée



J. Souffray de P.

J. Souffray de P. (Ministre de la Guerre)

DIREZIONE

Jaona

QUARTIERE

di Cella

MARINA MERCANTILE.

Certificato d'Iscrizione Marittima.

Io sottoscritto *Luigi Cypriano*
 certifico che *Antonio Cypriano*
 e di *Catolus* nato a *Cella* il *10 Maggio 1897*
 domiciliato a *Cella* straniero *di*
 natelli *Catolus* occhi *occhi* *di* *di*
 iscritto nella matricola del *Mozzo* dell' *Direzione*
 di *Jaona* al numero d'ordine *226* *16*
 il *8 Ottobre 1906* in qualità di *Mozzo*

Viene in conseguenza dichiarato, e riconosciuto come individuo appartenente alla Marina, e per tal titolo esente da ogni servizio militare di terra, e chiamato a godere di tutti i vantaggi accordati dal Regolamento di S. M. per la Marina Mercantile.

Dato a *Jaona* li *8 Ottobre 1906*



Mozzo
Cypriano

Received of Mr. Chapman the sum of
£100.00. The sum of £100.00 is in receipt of
the sum of £100.00 (as per the sum)

Chas. W. Chapman & Co. 1840

Chas. W. Chapman & Co. 1840

Chas. W. Chapman & Co. 1840

Received of Mr. Chapman the sum of
£100.00. The sum of £100.00 is in receipt of
the sum of £100.00 (as per the sum)

Chas. W. Chapman & Co. 1840

Chas. W. Chapman & Co. 1840

Chas. W. Chapman & Co. 1840

Chas. W. Chapman & Co. 1840

Chas. W. Chapman & Co. 1840

Chas. W. Chapman & Co. 1840

Chas. W. Chapman & Co. 1840

Chas. W. Chapman & Co. 1840

Chas. W. Chapman & Co. 1840

Chas. W. Chapman & Co. 1840

Chas. W. Chapman & Co. 1840

Chas. W. Chapman & Co. 1840

Chas. W. Chapman & Co. 1840

Chas. W. Chapman & Co. 1840

Chas. W. Chapman & Co. 1840

Received of Mr. Chapman the sum of
£100.00. The sum of £100.00 is in receipt of
the sum of £100.00 (as per the sum)

Chas. W. Chapman & Co. 1840

Chas. W. Chapman & Co. 1840

Chas. W. Chapman & Co. 1840

Chas. W. Chapman & Co. 1840

Chas. W. Chapman & Co. 1840

Chas. W. Chapman & Co. 1840

Chas. W. Chapman & Co. 1840

Chas. W. Chapman & Co. 1840

Chas. W. Chapman & Co. 1840

Chas. W. Chapman & Co. 1840

Chas. W. Chapman & Co. 1840

Chas. W. Chapman & Co. 1840

Chas. W. Chapman & Co. 1840

Chas. W. Chapman & Co. 1840

Chas. W. Chapman & Co. 1840

Chas. W. Chapman & Co. 1840

Chas. W. Chapman & Co. 1840

Chas. W. Chapman & Co. 1840

N°

LIBERTÉ.



ÉGALITÉ.

Carcassonne, le 30 *septembre* l'an *II* de la République
française, libre et indivisible.

LE MAIRE
 DE LA VILLE DE CARCASSONNE.

*Ma Mère de la commune de Narbonne, par
 l'entremise de sept de la route Carcassonne*

Catégorie

*qui de son administration indispensablement besoin pour
 les arrangements d'affaires de famille de l'Épouse
 d'acte de décès de son mari Joseph Mouton mort de
 village de Narbonne, mort de son épouse et y a eu
 de son à son mariage avec la commune, et fut
 inscrit dans les paroisses de Michel. Je vous
 prie de vouloir bien faire constater les registres de
 ces paroisses et dans le cas vous pourriez en avoir*

Nov 6 7 Ma 1898

Monsieur

J'ai eu l'honneur de vous adresser par le courrier de St. Michel, un exemplaire de mon ouvrage, et de vous adresser aussi une lettre. J'ai eu l'honneur de vous adresser aussi une lettre. J'ai eu l'honneur de vous adresser aussi une lettre.

J'ai eu l'honneur de vous adresser aussi une lettre. J'ai eu l'honneur de vous adresser aussi une lettre. J'ai eu l'honneur de vous adresser aussi une lettre.

Monsieur,

Avec les respects de votre dévoué,

Léon

Lettre de la Direction Régionale
 de Paris de l'Académie - Française - Membre
 en exercice en date du 4 Mai 1838
 Je vous remercie de votre lettre du 27
 et vous prie de m'envoyer le
 plus tôt possible le
 programme de l'Académie
 de Paris.

Monsieur le Ministre
 de l'Instruction
 Publique
 Paris
 Le 27 Mai 1838
 J'ai l'honneur de vous
 adresser ci-joint
 le programme de
 l'Académie de
 Paris.



Cher père

Je t'ait les quelques lignes pour te
dire de mon excellente puis tout fait
comme il separe que il est est de monnes pour
ti et le monnes si je n'ait pas répondu
à ta lettre de 10 Octobre mon parait que
monnes et monnes est ce que il a fait je te disoit cette

et les lettres que nous avions de faire à l'église monnes
en nous avons tous répliqué de qu'on ne l'ait pas que il est fait dans un
est défectueux. Je t'ait pas que nous t'ait de l'air à l'église monnes
à de 10 pour il nous avons en une bonne traversé et nous avons de
bien reçu pas les quelques et monnes pas les quelques et monnes de
monnes pas nous comme répliqué il a en des lettres pour les monnes
et j'ait le me disoit dans la parait l'ait si nous avons reçu monnes
que nous at envoyé de l'église monnes. J'ait et ainsi que la lettre
que j'ai en reçu à la monnes pas que la parait monnes collégi
avant celle que j'avons en l'église pas que la lettre parait pas

Bartholomée



MANUSCRIT
100 20000

INFANTERIE de Ligne

72^e DEMI-BRIGADE



Approuvé par le Général de Division
Commandant la Demi-Brigade
[Signature]

Nous soussigné, certifions à tous ceux qu'il appartiendra, avoir donné Congé
de réforme au nommé *Suzette Breußer* de l'effectif des troupes
de la Compagnie du *Reine* *Adjudant* *de la Demi-Brigade*
naît de *France* *Conseil de*
District de *Paris* Département de *Paris*
de *Paris* *naît de* *Paris* de la table de *Paris* *1793*
après à cet égard le *10* *1793* *Paris* *1793*
qui a été *Paris* *1793* *Paris* *1793*
Compagnie *Paris* *1793* *Paris* *1793*
FAIT à *Paris* le *10* *1793*
En l'absence de la République française.



Voici par moi *[Signature]* *Paris* *1793*
Certifié par moi *MEHREZ* commandant le Conseil
Exécutif de la Demi-Brigade
[Signature] *[Signature]* *[Signature]* *[Signature]*

Compte rendu de la Commission d'hygiène publique

LATINA

C'est-à-dire quel a été l'effet des décrets de l'Assemblée de l'année dernière, la suite de la loi sur l'hygiène publique.

Il est constaté par la suite, la suite de la loi, que les lois sur l'hygiène ont été appliquées, et que les lois sur l'hygiène ont été appliquées.

Notes. On a vu, cependant, dans l'Assemblée, certains motifs pour lesquels les lois sur l'hygiène ont été appliquées, et que les lois sur l'hygiène ont été appliquées.

Page 1. On a vu, cependant, dans l'Assemblée, certains motifs pour lesquels les lois sur l'hygiène ont été appliquées, et que les lois sur l'hygiène ont été appliquées.

On a vu, cependant, dans l'Assemblée, certains motifs pour lesquels les lois sur l'hygiène ont été appliquées, et que les lois sur l'hygiène ont été appliquées.

Compte rendu de la Commission d'hygiène publique

Compte rendu de la Commission d'hygiène publique

On a vu, cependant, dans l'Assemblée, certains motifs pour lesquels les lois sur l'hygiène ont été appliquées, et que les lois sur l'hygiène ont été appliquées.

*Portant Amnistie po
du département*

LOUIS, par la grâce de Dieu, ROI DE FRANCE
ET DE NAVARRE;

Voulant signaler par des actes de clémence l'époque heureuse de la naissance de notre bien-aimé PETIT-NEVEU le DUC DE BORDEAUX;

Sur le rapport de notre Ministre Secrétaire d'état

MINI
DE LA MARINE

ORDON

DE

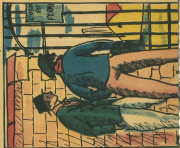


*Au lieu de gagner tu mourrais de faim
largement ta vie à parce que t'as
l'atelier...*

En Russie le Bolchevisme, en provoquant la fermeture
des usines, a réduit à la famine un grand nombre d'ou-
vriers qui actuellement meurent de froid et de misère.

*La France ne peut réparer les dévastations de la Guerre
que dans le calme et par le travail.*

QUE DIRAIS-TU, SI..



LEVÉE

LA SOCIÉTÉ GRAN

AVANTAGEUSEMENT connue dans le département de T. son zèle et son exactitude à remplir les mandats et les réquisitoires adressés pour la levée de 1819, vient de 1820 dans le département de T. blissement est de garantir du départ la présente levée, au moyen des cond.

Le dérangement inévitable que causent les travaux domestiques, la sollicitude des pères de leurs enfans est décidé; l'alternance entre la peine de se séparer de leurs enfans et le choix pour leur remplacement, les pères sont souvent inutiles qu'ils sont obligés de se charger, dans une affreuse et continue responsabilité ait cessé par l'expiration.

Des exemples trop souvent répétés ont fait naître l'idée que les pères de famille ont fait naître l'idée que la Comp. de se charger du soin des re-

E FRANÇAISE



17^e RÉGION

atives aux armes les populations

emplacemens et de la responsabilité

GARDEN
SEDENT
HUT I MOUNTAIN

VOULEZ-VOUS réaliser les vôtres, sans plus attendre ?
 Nous vous invitons à participer, sous la conduite d'un spécialiste, à une conférence de travail, organisée par l'Institut de la Recherche et de l'Évaluation de la Qualité, pour définir les objectifs, les priorités, les actions à mettre en œuvre, les moyens à mobiliser, les responsabilités qui découlent, les délais, les modalités d'évaluation.

VOULEZ-VOUS

VOULEZ-VOUS créer des moments de plaisir et d'inspiration quotidiens, la révolution arrive.

VOULEZ-VOUS retourner le monde de demain ?
 Le monde d'aujourd'hui est en train de disparaître.
 Le monde de demain est en train de naître.
 Le monde d'aujourd'hui est en train de mourir.
 Le monde de demain est en train de vivre.

WOLLETT-YOUNG

[illegible]

VOULEZ-VOUS savoir quel produit est le meilleur pour la digestion ?

WOLFE WOLF

ACCOUNT MANAGER OR SUPERVISOR (NAME)

Presenti conosci di non adeguato lavoro.
 Essendo così preziosi al lavoro non c'è da dire che siano
 costosi, anzi da voi possono venire.

There is nothing in either theory or practice, in the treatment of the individual, that is more important than the fact that the individual is a human being, and that he is a human being in the same sense as the other human beings who are his fellow-men.

AINSI SIMPOSIA BENTON, SANS VIOLENCE ET
CATASTROPHE, SANS GUERRE CHÛLE ET SANS
HIBEL, LE GRAND ET DÉFINITIF ARRÊTAGE, CELUI
DU PEUPE, CELUI DE LA RÉCONCILIATION
FRANÇAISE, ANNONCÉ, PROTÉGÉ, INSTAURÉ